

o.713.01.- KR/bi

Le 12 novembre 1971

Note au Chef du Département

---

Rapports joints des autres Départements  
quant aux relations de la Suisse avec  
les Nations Unies

---

Ordre chronologique de la réception:

Département militaire  
Département de justice et police  
Département des finances et des douanes  
Département de l'économie publique

Les Départements de l'intérieur et des transports  
et communications et de l'énergie sont d'accord

Commentaires quant à nos réponses:

ad 1) Département militaire

Les dernières péripéties à l'ONU ont été mises à jour (Chine, Namibie, etc.). De même, nous marquerons mieux la priorité à donner aux arrangements avec la CEE. Il en résultera l'affaiblissement que souhaite M. Gnägi quant aux échéances d'une éventuelle adhésion.

ad 2) Département de justice et police

C'est de M. von Moos que vient une certaine résistance de principe quant à la possibilité d'adhésion. Nous maintenons notre point de vue.



- 2 -

ad 3) Département des finances et des douanes

Le texte de M. Celio n'appelle pas d'observation de notre part. Nous sommes tout à fait disposés à préparer une planification des dépenses qui résulteraient de notre adhésion.

ad 4) Département de l'économie publique

Le Rapport joint de M. Brugger compte six pages. M. Pictet travaille sur le texte qui contient diverses propositions déjà rédigées, essentiellement destinées à affirmer la priorité des arrangements avec les Communautés européennes. Notre réponse ne pourra pas être prête avant lundi.

\*

\*

\*

En conclusion, nous avons l'appui de MM. Celio, Tschudi et Bonvin. Une certaine opposition existe chez MM. Brugger et Gnägi et une opposition certaine chez M. von Moos dans la mesure où l'exégèse ~~de~~ textes brefs (mis à part celui de M. Brugger), autorise de telles conclusions.

